

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Dans Siné-hebdo no 11

Au boulot jusqu'à 70 ans ?

- « Au boulot », la chronique de Gérard Filoche dans « Siné-hebdo » -

Date de mise en ligne : dimanche 7 décembre 2008

Démocratie & Socialisme

Ils veulent nous faire sauter à la perche sans perche.

En 1972, il fallait 30 annuités de cotisations pour avoir une retraite, Robert Boulin avait alors imposé 37,5 annuités. Depuis 15 ans, la droite a organisé une baisse des retraites par les lois de 1993, 2003 et 2007 allongeant la durée du travail sur la vie à 40 annuités puis 41. Mais les salariés français (93 % de la population active) travaillent toujours en moyenne, dans la vie réelle, 37 annuités en moyenne. 2 sur 3 ne sont plus au travail à 57 ans. Leur imposer 41 annuités c'est les faire sauter à la perche... sans perche. Le seul résultat c'est que le niveau de leur retraite baisse de 15, 20, 30 %... Ce qui les forcera à travailler plus longtemps ou à cumuler petits boulots et retraites pour ne pas sombrer dans la misère.

C'est dans ce cadre que les députés UMP ont osé adopter un scandaleux amendement à la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) autorisant les salariés du secteur privé à travailler... jusqu'à 70 ans.

L'âge légal de retraite 60 ans n'est pas (encore) supprimé, mais le salarié ne sera plus mis d'office à la retraite à 65 ans : il pourra être licencié avec tous les risques d'une telle procédure. Ils prétendent que cela se fera selon « le volontariat » mais c'est un mensonge total, il n'existe pas de volontariat en droit du travail, seul l'employeur décide, le salarié étant juridiquement « subordonné ». L'ensemble du nouveau système contraint les plus pauvres s'ils veulent survivre à travailler plus longtemps... et à mourir plus tôt.

« Mèche longue » comme dans un film de Sergio Leone :

Il s'agit de dynamiter à terme tout âge légal de départ en retraite. Ce dynamitage commencé dans le privé avec la loi Balladur de 1993, poursuivi dans le secteur public par la loi Fillon de 2003 et en 2007-2008 par la loi sur les régimes spéciaux n'est pas terminé. La droite s'appuie sur les régressions imposées dans un secteur pour les imposer dans d'autres. Tout allongement de la durée de travail pour les personnes de plus de 60 ans se traduira par du chômage de masse et de la précarité pour les jeunes qui travailleront plus tard et auront... moins de retraite. Tous leurs arguments sont mensongers, ils s'appuient sur l'allongement présumé d'un trimestre par an de la durée de la vie : hélas, elle ne s'allonge que d'un demi trimestre par an. Mais cette espérance de vie est précisément due à la retraite à 60 ans. 2 maladies sur 5 sont directement liées au travail à partir de 55 ans, 3 sur 5 à partir de 60 ans. Les plus belles années de la retraite sont entre 60 et 65 ans. Les plus dures années au travail sont entre 60 et 65 ans.

La France est archi riche et elle a de quoi payer les retraites - y compris à 55 ans dans les métiers pénibles - avec (selon le COR, conseil d'orientation des retraites) 0,36 points de hausse des cotisations patronales et salariales. Si elle ne cède pas aux périls des fonds de pension et de la capitalisation par subprimes ! Si elle garde le système par répartition qui verse en temps réel une part des salaires brut aux retraités.

80 % des Français sont contre cette retraite à 70 ans. Mais s'il n'y a pas mobilisation, unité syndicale et lutte, c'est l'âge de pierre qui s'instaurera.

Gérard Filoche